



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 25768

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité de la mise en place d'un dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer. Les professionnels de santé sont unanimes. Diagnostiquer la maladie suffisamment tôt permet une prise en charge des troubles plus efficaces et une stabilisation de ces derniers. D'après la statistique, un malade sur deux est repéré, un malade sur cinq est traité. Il lui demande donc de lui préciser les mesures envisagées par le gouvernement à ce propos. Il lui demande s'il envisage la pleine application du plan Alzheimer lancé en 2001 par son prédécesseur, Bernard Kouchner, qui prévoyait l'augmentation du nombre de « consultations mémoire » et de « centres mémoire de ressources et de recherche ».

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées a été appelée sur la nécessité de la mise en place d'un dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer, notamment en ce qui concerne les mesures envisagées par le Gouvernement à ce propos. Les démences, et notamment la maladie d'Alzheimer, représentent un enjeu de santé publique important pour les malades et leur entourage. Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est complexe notamment aux stades précoces. En effet, il n'existe pas de marqueurs spécifiques permettant un diagnostic de certitude, pourtant, ce diagnostic doit être précoce, car l'identification de la maladie permet la mise en oeuvre d'une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée. Son amélioration repose sur la mise en place d'un dispositif organisé et coordonné. Il nécessite que des compétences pluridisciplinaires soient mobilisées au sein d'une équipe expérimentée. Aussi est-il prévu de poursuivre d'une part, le développement des consultations mémoire dotées d'équipes pluridisciplinaires, et situées à un bon niveau d'accessibilité et, d'autre part, pour diagnostiquer les cas les plus complexes, l'identification des centres mémoire de ressources et de recherche. Une procédure de labellisation a été mise en place concernant ces derniers. Une enquête effectuée auprès des agences régionales de l'hospitalisation, fin 2002, et mise à jour au 30 juin 2003, a permis de recenser 184 consultations mémoire et 14 centres mémoire de ressources et de recherche labellisés. Ce développement sera soutenu par une tarification adaptée dans le cadre de la tarification à l'activité des structures sanitaires. En ce qui concerne, l'identification des premiers symptômes par les médecins généralistes elle pourra bénéficier de l'apport des résultats de l'étude de l'INSERM portant sur les outils d'évaluation des fonctions cognitives utilisables en pratique de ville. De plus, il a été confié au réseau français de la maladie d'Alzheimer la formation des professionnels de santé, la réalisation d'outils de formation portant sur la démarche diagnostique, le projet de soins et l'accompagnement des patients et de leurs familles. Afin de soutenir et d'aider les personnes malades et leurs familles et d'améliorer la qualité des structures d'hébergement, il sera créé, d'ici à 2007, 4 500 places d'hébergement temporaire, 8 500 places d'accueil de jour dédiées à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'affections apparentées. Enfin, dans le projet de loi de santé publique, l'article 14 définit les priorités de santé publique sous la forme de cent objectifs, un de ces objectifs est de limiter la perte d'autonomie des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et son retentissement sur les proches des patients.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25768

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7598

Réponse publiée le : 2 mars 2004, page 1661